

FICHE TECHNIQUE (FT)

ProAttika® EPDM - close

Joint d'étanchéité en caoutchouc - noir



Domaines d'application

Le caoutchouc EPDM expansé flexible avec bande butyle autocollante intégrée a été spécialement conçu pour l'installation sans joint du profil de base ProAttika® sous l'étanchéité de toiture. Ce joint d'étanchéité offre une excellente imperméabilité et durabilité, et est facile à installer grâce à la bande adhésive autocollante.

Propriétés

- Excellente résistance à l'ozone
- Excellente résistance aux UV
- Bonne résistance aux acides et aux bases dilués
- Adhérence initiale élevée
- Étanche à l'eau
- Résistant au vieillissement

Mise en œuvre



Données techniques

Numéro d'article	2000959497
EAN	9003304538690
Emballage	
Quantité par unité	50 m/unité
Couleur	Noir
Résistance à la contrainte d'adhérence en traction	≥ 1,5 MPa
Résistance à la température	-40 °C 100 °C
Allongement à la rupture	200 %/50 mm (Dilatation à la rupture chaîne)
Densité	env. 140 kg/m ³
Dureté Shore A	30 Shore

ProAttika® EPDM - close

Joint d'étanchéité en caoutchouc - noir

Base du matériau

- Ruban de butyle
- Caoutchouc EPDM expansé

Mise en œuvre

Veillez à ce que la surface du joint profilé soit propre, sèche et exempte de poussière et de saleté. Coupez les profils en caoutchouc EPDM expansé à la bonne longueur en tenant compte des angles. Collez les profils en caoutchouc EPDM dans les angles à un angle de 45 degrés avec le ruban adhésif auto-adhésif.

Commencez dans le coin gauche du profil ProAttika.

Retirez la bande de protection orange morceau par morceau de la bande butyle auto-adhésive.

Appuyez fermement le profil EPDM dans le joint entre le joint d'égouttement et le renfort (pont) du profil ProAttika.

Veillez à ce que le profil soit posé de manière étanche et sans joint au bas du profil.

Répétez ces étapes mètre par mètre et retirez la bande de protection morceau par morceau pour garantir un positionnement précis.

Assurez-vous que tous les profils s'ajustent parfaitement dans les angles.

Traitement ultérieur

Inspection régulière : Le profilé doit être vérifié tous les trois ans pour son étanchéité et son état général.

Réparations : Tout dommage ou pièce détachée doit être réparé ou remplacé immédiatement.

Contrat d'entretien : En cas de contrat d'entretien, l'entrepreneur effectue l'inspection et la maintenance lors du travail quotidien.

Avis juridiques et techniques

Observer les règles générales de la construction et les informations de cette fiche technique.

Remarques générales

Cette fiche technique remplace toutes les versions antérieures. Les données de cette fiche technique correspondent à nos connaissances actuelles en la matière et à nos expériences pratiques. Les données ont été élaborées avec soin et minutie, mais sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité, et à ce titre nous déclinons toute responsabilité pour les décisions prises par l'utilisateur ultérieurement. Les données n'impliquent en elles-mêmes aucune obligation juridique, ni aucune autre obligation. Elles ne dispensent par principe pas le client de s'assurer par ses propres moyens que le produit corresponde bien à l'usage prévu. Nos produits ainsi que toutes les matières premières qu'ils contiennent sont soumis à un contrôle continu, ce qui permet de garantir une qualité constante. Notre service de conseil technique est à votre disposition pour vos questions sur l'utilisation et la mise en œuvre, ainsi que pour la présentation de nos produits. La version actuelle de nos fiches techniques est disponible sur notre site Web, ou peut être obtenue dans nos agences nationales. Il faut respecter les normes nationales en vigueur.

Toutes les données techniques indiquées dans cette fiche technique ont été déterminées dans des conditions de laboratoire.